



DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAÎCHE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAÎCHE**  
**24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE**

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du 11 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le onze du mois de décembre,  
A la salle des Fêtes de SAINT HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 5 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

**Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.**

**Etaient présents :** Sébastien PARENT, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, André BESSOT, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Alexandre MONNET, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Patricia PARATTE, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Francine LA PENNA, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Pascal BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

**Procuration :** Alexandre PANTEL donne procuration à Boris LOICHOT, Christophe JANIN donne procuration à Roland MARTIN, Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE, Guy ARGUEDAS donne procuration à Denis NARBEY,  
Véronique TATU donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Karine TIROLE donne procuration à Patricia PARATTE, Sonia BOICHAUT donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Dominique LAMBERT donne procuration à Lydie LAB

**Excusés :** Olivier CLEMENCE, Jean-Paul FEUVRIER, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, Pierre-Jean WYCART, Julien NAEGELEN, Maxime MARTIN, Pascal GODIN, Patrick BOITEUX représenté par Pascal BOITEUX

**Absents :** Christel PILLOT, François JACQUOT, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

**Secrétaire de séance :** Anthony MERIQUE

<b>MEMBRES :</b>	En exercice : 65	Présents : 45	Ayant pris part à la délibération : 53
------------------	------------------	---------------	--

<b>Délibération n° :</b> <b>2025-12-03</b>	<b>Objet : FINANCES – Décision modificative n°3 Budget général</b>
---	--

Vu le budget primitif Budget Général 2025 voté le 10 avril 2025,

Vu les travaux en régie réalisés en 2024 par les agents des services techniques concernant un abri de jardin à l'Ecole de Montandon dans le cadre de la compétence scolaire,

Vu le besoin d'ouvrir des crédits à l'article 217318 « Constructions autres bâtiments publics – Mise à disposition » Chapitre 040, Opération 59 pour 8 123.64 € et à l'article 722 « Production immobilisée - Immobilisation corporelle » Chapitre 042 pour 8 123.64 € afin de transférer en investissement ces travaux,

Considérant que ces dépenses pourront être supportées par l'excédent d'investissement,

Il est proposé d'ouvrir des crédits au Budget Général par décision modificative n° 3.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE d'ouvrir des crédits aux comptes suivants :

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Décision modificative n°3 - Budget général

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-722-212 : Production immobilisée - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 123.64 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 123.64 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 123.64 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-217318-59-212 : PRIMAIRE MONTANDON	0.00 €	8 123.64 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 123.64 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 123.64 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>8 123.64 €</b>		<b>8 123.64 €</b>

Pour copie conforme,  
 Le Président,  
 Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...  
 Délibération rendue exécutoire par le Président  
 après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :  
 Voix pour : 53  
 Voix contre : 0  
 Abstention : 0